



AAC DE LA FOSSE DE MELUN

Démarche de protection d'une aire d'alimentation très étendue

FICHE D'IDENTITE DU TERRITOIRE

LOCALISATION

✓ Seine-et-Marne, Ile-de-France

SUPERFICIE

✓ Zone Prioritaire : 63 800 ha
 ✓ SAU en Zone Prioritaire : 31 100 ha

NOMBRE D'AGRICULTEURS

✓ 263 exploitants

CONTEXTE AGRICOLE

✓ Grandes cultures
 ✓ Cultures principales : céréales, betterave, colza, maïs

QUALITÉ DE L'EAU

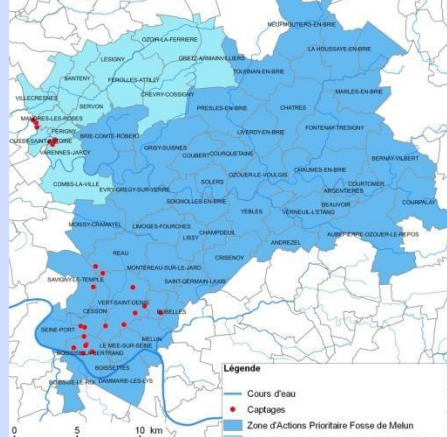
✓ Problématique principale : phytosanitaires
 ✓ Concentration en nitrates : entre 25 et 37 mg/l
 ✓ Concentration en phytosanitaires : pics supérieurs à 0,1 µg/l pour plusieurs molécules et 0,5µg/l pour la somme des pesticides

MASSE D'EAU

✓ Eau souterraine : nappe des calcaires de Champigny
 ✓ Production annuelle de 22,9 Mm³
 ✓ 3 captages prioritaires « Grenelle » et 2 captages prioritaires au titre du SDAGE Seine Normandie

CONTACTS

✓ Agnès TANG (VEOLIA) : agnes.tang@veolia.com
 ✓ Antsiva RAMARSON (CRA IDF) : antsiva.ramarson@idf.chambagri.fr



■ Historique de la démarche de protection des captages

2008 à 2011 : Arrêtés de DUP pour la délimitation de périmètres de protection des captages
2008 à 2011 : Etude de vulnérabilité, diagnostic des pressions et définition de la Zone Prioritaire d'Actions
2012 à 2013 : Construction du plan d'actions
2014 : Validation du plan d'actions, signature des contrats d'objectifs, arrêté ZSCE
2014 à 2018 : Mise en œuvre du plan d'actions axé sur quatre volets (agricole, industriel, urbain, qualité de l'eau)
2019 : Année de transition pour préparer la reconduction du plan d'actions
2020 à 2025 : Reconduction du plan d'actions recentré sur deux volets (agricole, qualité de l'eau)

■ Descriptif des actions

Délimitation d'une Zone Prioritaire d'Actions :

- Modélisation hydrodynamique réalisée par l'École des Mines de 2010 à 2013 : délimitation d'une Zone Prioritaire correspondant à 90% de l'alimentation des captages, pour 26% de la surface totale de l'AAC

Animation du plan d'actions :

- Actions agricoles : accompagnement à la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires, développement de cultures à bas niveau d'intrants, développement de projets de territoire, observatoire de pratiques, promotion de l'Agriculture Biologique
- Amélioration de la connaissance de la nappe et suivi de la qualité de l'eau

■ Acteurs impliqués

- SUEZ – Eau du Sud Parisien, VEOLIA, SEDIF (Syndicat des Eaux d'Ile de France) : propriétaires des captages prioritaires concernés, maîtres d'ouvrage
- Chambre d'Agriculture de Région Ile-de-France : animation du volet agricole
- AQUI'Brie : animation du volet qualité de l'eau

■ Intérêts du partenariat

- Partenariat entre trois producteurs d'eau public et privés pour piloter la démarche AAC
- Animation d'un plan d'actions sur une surface très étendue : 640 km², dont 31 100 ha de surface agricole
- Déploiement d'une démarche multi-acteurs

■ Bilan du volet agricole du plan d'actions 2014-2018

- 60% des exploitations sensibilisées grâce à :
 - 250 rendez-vous individuels
 - 60 animations collectives (tours de plaine, formations, réunions techniques)
- Réduction de 9% de l'IFT du groupe de référence (échantillon représentatif du secteur)
- 3,7% de la SAU en MAEC réduction de phytosanitaires
- 3,2% de la SAU en Agriculture Biologique

